



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Dans un giratoire... Indiquez votre sortie !**

**La Police cantonale vaudoise et les polices communales désirent sensibiliser les différents usagers de la route à l'importance de l'utilisation des indicateurs de direction dans les giratoires dans leur nouvelle campagne de prévention routière. Leur mot d'ordre "Dans un giratoire... Indiquez votre sortie".**

La Police cantonale vaudoise et les polices communales rappellent les consignes élémentaires de sécurité dans les giratoires avec notamment le message "Dans un giratoire... Indiquez votre sortie" pour sa propre sécurité et celle des autres ainsi que pour contribuer activement à la fluidité et à la sécurité du trafic routier. Le non respect de la priorité est la quatrième cause d'accidents de la circulation sur le territoire vaudois. La police insiste donc sur l'importance d'indiquer clairement son intention de changer de direction dans les giratoires et participera activement à une campagne informative de prévention par la distribution de flyers et la pose d'affiches dans les communes du canton de Vaud depuis le 25 février 2013.

Tous les ans, pour ne pas avoir indiqué leur intention de changer de direction dans les giratoires, beaucoup de personnes ont un accident, avec parfois de lourdes conséquences.

La police rappelle quelques règles élémentaires :

- Selon la loi, l'utilisation du clignotant droit est obligatoire pour indiquer la sortie d'un giratoire.
- L'utilisation du clignotant gauche à l'intérieur du giratoire n'est pas obligatoire mais recommandée pour faciliter la compréhension entre les différents utilisateurs de la route et ainsi fluidifier le trafic.

L'affiche "Dans un giratoire... Indiquez votre sortie" et le flyer peuvent être téléchargés à l'adresse:

<http://votrepolice.ch/>

Polices communales vaudoises

Police cantonale vaudoise

Lausanne, le 26 février 2013

*Renseignements :*

*Police cantonale vaudoise, Jean-Christophe Sauterel, of presse, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91  
Polices communales, Jean-Philippe Pittet, responsable de la communication, Police municipale de Lausanne, 021 315 33 55*